

Réunion activité kayak

22 septembre 2018



Agenda de la réunion

- Introduction du président du CNL *Michel PINSON*
- Rappel des historiques Lancieux/Plancoët
- Pourquoi le COPAK
- Les activités en 2018-2019
- Les encadrants
- La formation
- Le matériel
- Les outils de communication
- Les inscriptions
- Autres sujets



Rappel des historiques

- Lancieux
- Jusqu'à la fin de la saison 2015-2016 la section du samedi était encadrée et organisée par un moniteur kayak salarié du club. Le recrutement d'un moniteur kayak pour des séances ponctuelles étant difficile, il a donc fallu trouver un nouveau mode de fonctionnement permettant au club de continuer à proposer et soutenir l'activité kayak de mer.
- En s'appuyant sur l'avis des kayakistes une nouvelle organisation en « auto-encadrement » a été mise en place en avril 2017:
 - Formation d'aspirants Moniteur fédéral pagaiers couleurs (AMFPC) au sein du club. L'objectif sera d'en former chaque année.
 - L'AMFPC encadre les sorties du samedi et les sorties à la journée inclus dans le programme du CNL. Le club devient une aide dans la logistique, la sécurité, et les investissements matériels,
- Mise en place d'une convention validée par le comité directeur qui a pu voir le jour grâce à la forte cohésion du groupe Kayak.

Rappel des historiques

- Plancoët
- En fin d'année 2017 un grand nombre de kayakistes quitte le club de Plancoët et souhaite faire un essai d'intégration dans le groupe de Lancieux. Plusieurs réunions ont eu lieu pour trouver un mode de fonctionnement pouvant satisfaire l'ensemble des pratiquants.



Rappel des historiques

- Intégration des 2 équipes sur 2017-2018
 - Fin 2017 une vingtaine de kayakistes de Plancoët est présente dans l'activité kayak. Bonne nouvelle pour le CNL, nous conservons la dynamique mise en place par le groupe tout en renforçant l'équipe encadrante et diversifions l'offre.
 - Le nombre de pratiquants passe à 40 personnes. Des nouveaux projets se dessinent grâce aux nouvelles compétences dans l'équipe.
 - Une représentation du club sur les sorties départementales et autres activités fédérales.
 - Le climat de confiance entre les salariés du club et les membres de l'activité a permis de faire face aux problèmes de logistique.

LE COPAK

- Le **C**omité **O**pérationnel de **P**ilotage de l'**A**ctivité **K**ayak
- Pourquoi ?
 - Seule activité du CNL sans moniteur salarié.
 - La taille du nouveau groupe, la diversité des activités, nous a rapidement fait prendre conscience du besoin de nous organiser, de nous structurer, et de communiquer.
- Rôle
 - Organiser de façon opérationnelle, l'activité en prenant en compte les souhaits des membres , les contraintes, matérielles, financières, organisationnelle et de sécurité.
 - Assurer la coordination avec le directeur et les équipes du CNL.
 - Etre force de proposition sur les sujets stratégiques, validation par les instances du CNL.

LE COPAK

- Un groupe de volontaires s'est «auto-désigné » pour commencer à organiser l'activité.

• David	BIARD	Moniteur voile (BE2)
• Éric	PEAN	Moniteur kayak (BPJEPS)
• Gwénael	DUCLOS	AMFPC
• Michel	DAIN	Membre CD
• Olivier	FAGUET	Moniteur Kayak (BPJEPS)
• Patricia	HERVY	Membre CD (Vice Présidente)
• Stéphane	ROBERT	AMFPC

- Les domaines de responsabilité.

- La participation au COPAK se fait sur la base du volontariat mais implique:
 - Une participation « assidue ». Réunion mensuelle.
 - Une implication sur des sujets précis:
 - Formation
 - Calendrier
 - Encadrement
 - Matériel
 - Rédaction des documents
 - Participation aux réunions CDCK22 et CRBCK
 - ...

Les activités en 2018-2019

- Samedi matin 8h30 Multikayak
- Samedi après-midi, 14h00 été, 13h30 hiver, Kayak de mer
- Mardi Polo 19h00
- Sorties à la journée
- Sortie week-end
- Stages



Le règlement


Club Nautique Lanchéux
Brest Bretagne

Règlement de l'activité kayak Saison 2018-2019

L'activité kayak du CNL est organisée sans motivation rémunérée. Elle est basée sur le volontariat et le bénévolat d'encadrants ayant une formation et/ou une expérience de l'activité concernée. *Les encadrés acceptent de suivre les directives de l'encadrant.* Les règles sont adaptées à chaque type de sortie.

Les différents types de sorties sont :

- Sorties officielles du calendrier du CNL du samedi Matin & après-midi.
- Sorties officielles du calendrier du CNL à la journée ou week-end.
- Sorties en autonomie (non officielles hors calendriers CNL).

➤ **Pour les sorties officielles type 1 :**
Au moins 3 participants dont au moins un encadrant.
Un maximum de 12 encadrés par encadrant.
Ouvert aux débutants.
Un maximum de 4 Sembrats (15 ans) ou vent établi.
Un maximum de 2 milles nautiques de la côte.
VHF sur l'eau.


➤ **Pour les sorties officielles type 2 :**
Même règles que sorties type 1 mais avec obligatoirement un encadrant pour un groupe d'un maximum de 12.
Le respect de déballer est à valider par l'encadrant.

➤ **Pour les sorties en autonomie type 3 :**
La responsabilité du CNL se limite au prêt du matériel de navigation et éventuellement de transport.

Il y a un responsable du matériel qui devra :

- Informer le directeur du club pour avoir son accord (Destination, timing, participants)
- Réserver le matériel de navigation
- Réserver le véhicule et la remorque si besoin
- Informer le directeur du club au retour
(Information par mail & SMS) 06.77.08.38.92 nbrest@cnl-lanchex.org

CLUB NAUTIQUE LANCHEUX - 17 Rue de la Plage - 22770 LANCHEUX
Tel : 02.96.86.31.50 - Fax : 02.96.86.39.76
contact@cnl-lanchex.org - <http://www.cnl-lanchex.org>


Club Nautique Lanchéux
Brest Bretagne

3) Définition d'un groupe autonome :

- Minimum 3 personnes.
- Pas de débutant. Minimum d'un an de pratique régulière.
- Auto sécurité du groupe, *vous êtes responsable les uns des autres.*
- Chaque adhérent doit prendre personnellement la responsabilité de sa participation à la sortie en question : auto évaluation de chacun par rapport à sa condition physique et aux conditions météo et de mer du moment et prévues, et à la difficulté de la sortie.

2) Conditions et déroulement d'une sortie autonome :

- Le vent établi ne doit pas dépasser 4 beauforts (15 nœuds) en vent établi.
- Navigation à un maximum de 2 milles nautiques d'un abri.
- Maximum 12 kayaks
- *Il est impératif naviguer groupé : départ maxi 400 mètres ou moins selon les difficultés*
- *Le choix du parcours doit être décidé en commun*

3) Equipements par kayak :

- Individuels**
 - Une pagaie de secours pour 3 Kayaks
 - Le gilet est obligatoire et porté
 - Un bout de remorque pour 3 kayaks
 - Ecope ou éponge
 - Sifflet
 - Système lumineux
- Pour le groupe :**
 - Une corne de brume
 - Une trousse à pharmacie
 - VHF VTE
 - Compas

Je déclare, avoir lu ce règlement, et m'engage à le respecter, sous peine d'être exclu du groupe autonome et du club.
La vie du groupe autonome dépend de ma capacité à m'adapter et à intégrer les adhérents de la section kayak sans aucune exception.

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

A remettre au directeur du CNL, Thibaut CHARLET

CLUB NAUTIQUE LANCHEUX - 17 Rue de la Plage - 22770 LANCHEUX
Tel : 02.96.86.31.50 - Fax : 02.96.86.39.76
contact@cnl-lanchex.org - <http://www.cnl-lanchex.org>

- IL détermine le cadre et les limites de notre activité.
- Il différencie les types de sorties.
- C'est un engagement de respecter les règles.

Les encadrants

- L'encadrement se fait sur la base du volontariat
- La liste des encadrants est validée par le CD du CNL sur proposition du COPAK.
- Les encadrants ont soit:
 - Un « diplôme officiel »
 - Soit un niveau de pratique reconnu.
- Les encadrés se mettent sous « l'autorité » des encadrants et respectent le règlement qu'ils ont signé.

Les encadrants



ANNEXE I

Liste des encadrants au 10/09/2018 :

- David BIARD
- Jean-Yves BOGUENET
- Gwenaël DUCLOS
- Stéphane DUFRESNE
- Olivier FAGUET
- François HARTMANN
- Pascal JANSSENS
- Patricia LARDOUX
- Christophe ONEN
- Éric PEAN
- Stéphane ROBERT

La formation

- Encadrants
 - Pour maintenir un encadrement de qualité le CNL souhaite qu'une partie des membres se forment.
 - Cette aide qui est forcément limitée, peut-être financière.
 - N'hésitez pas à être candidat.

La formation

- Pagaies couleurs



Pagaies Couleurs est et doit rester un outil majeur du développement des activités du Canoë-Kayak au service de tous. Pagaies Couleurs fera émerger, sans nul doute, non seulement une nouvelle génération de pagayeurs, mais également une nouvelle génération de structures et de cadres orientés vers la qualité de l'enseignement.











Grâce à Pagaies Couleurs, la FFCK se positionne au cœur de l'activité et justifie ainsi sa mission de service public.

Jean Zoungrana, président FFCK

La formation

- Pagaies couleurs



Pagaies	Blanche	Jaune	Verte	Bleue	Rouge	Noire
Niveau	Débutant	Initié niveau 1	Débrouillé niveau 2	Confirmé niveau 3	Spécialiste niveau 4	Expert niveau 5
Milieu						
eau vive			 et 	bateau manœuvrier et directeur	Rivière sportive Slalom descente sportive Freestyle	
eau calme	ou 	ou 	 et 	bateau manœuvrier et directeur	Randonnée Course en ligne Marathon Kayak polo	
mer			 et 	bateau manœuvrier et directeur	Randonnée Merathon Wave ski Pirogue	
Durée de pratique	1 à 3 jours	+ 1 semaine à 1 trimestre	+ 3 semaines à 1 an de pratique	+ 1 an de pratique minimum	+ 1 an de pratique minimum	+ 2 ans de pratique intensive minimum
	5 ans de pratique minimum pour passer de la Pagaie Blanche aux Pagaies Noires					
Polyvalence	de milieux naturels				de disciplines	

La formation



ESPACE LICENCIÉ ESPACE CLUB ESPACE PRESSE CONTACT E-SHOP CANOË

SPORT OLYMPIQUE SPORT COMPÉTITION SPORT LOISIR FÉDÉRATION

Fédération > formation > pagaies couleurs

ACCUEIL

FFCK

CLUBS

CENTRALE D'ACHAT

SPORT DE HAUT NIVEAU

FORMATION

- > Pagaies Couleurs
- > Encadrement bénévole
- > Encadrement professionnel
- > Juges et officiels
- > Espace formateurs
- > Calendrier

RÉGLEMENTATION

CITOYENS DU SPORT

PUBLICATIONS

OFFRES D'EMPLOI

CALENDRIER

LES PAGAIES COULEURS

Pagaies Couleurs est un système de progression et de certification des niveaux de pratique consteur européen qui permet à un pratiquant de se situer et de faire reconnaître son niveau.

En outre, un diplôme Pagaies Couleurs permet :

- de participer aux compétitions
- de s'inscrire à une formation fédérale
- d'obtenir un diplôme équivalent dans les autres pays Européens avec Euro Paddle Pass (EPP)
- d'obtenir des allègements de formation aux diplômes professionnels

La progression Pagaies Couleurs

PAGAIE BLANCHE

PAGAIE JAUNE



Accueil Calendrier Forum La sécurité Déposer

Progression pagaie couleur



DEVENIR ACTEUR DANS SA FORMATION...

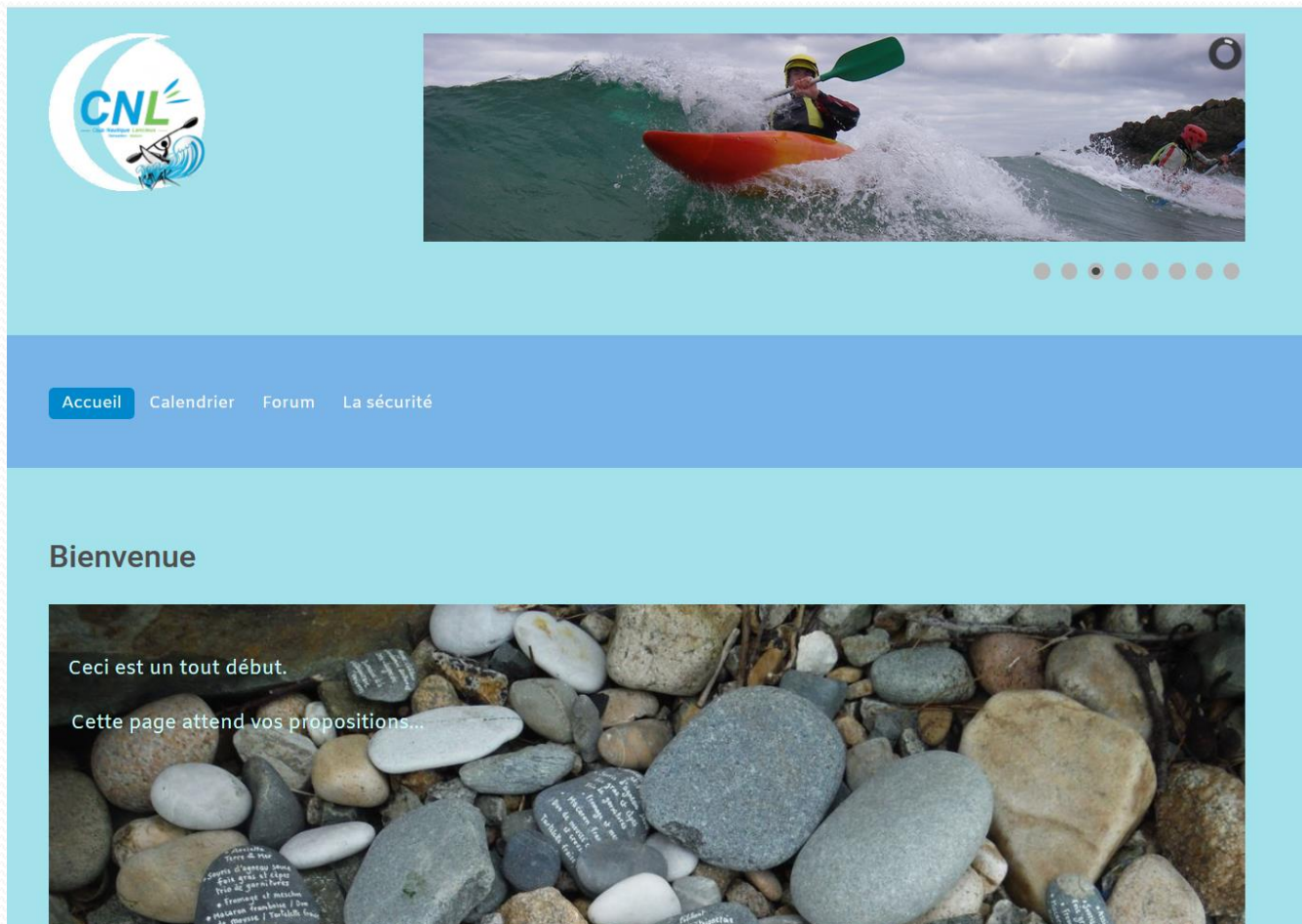
Le matériel

- Des kayaks de mer, des kayaks de rivière, un accès gratuit à la flotte départementale Kollerktiv Polo
- Un état de la flotte de kmer du CNL a commencé à être fait dimanche dernier pour entretenir/réparer le matériel qui en a besoin.
- Nous avons reçu 3 nouveaux bateaux, Kmer.
- Evaluation des besoins, petit matériel.
- Remorque routière opérationnelle.
- Le soin de chacun, est important pour garder le matériel en bon état.
- Une procédure sera mise en place pour qu'après chaque utilisation l'utilisateur puisse informer d'éventuelles avaries constatées lors de la sortie.



Les outils de communication

- Nouveau forum mis en place par Éric: nouvelle version



CNL
Centre National de
Lutte contre les
Inondations

Accueil Calendrier Forum La sécurité

Bienvenue

Ceci est un tout début.
Cette page attend vos propositions...

Les outils de communication

- Calendrier d'activités, en ligne qui permet aux encadrants de s'inscrire: en cours de construction...

CNL Kayak loisir

Le club nautique de Lancieux propose une activité kayak tout au long de l'année en mer, en rivière et sur eau plate. Les objectifs sont de pouvoir prendre plaisir à l'activité dans une optique sportive, de découverte des milieux.

C'est aussi pouvoir proposer aux adhérents licenciés la construction de compétences pour devenir autonome et évoluer en sécurité pour eux-mêmes et pour le groupe en s'appuyant sur la progression pagaies couleurs.

Et bien sûr se retrouver pour partager des moments chaleureux et conviviaux !



Calendrier des activités kayak du CNL

Les événements d'un ou plusieurs agendas n'ont pas pu être affichés ici, car vous n'êtes pas autorisé à y accéder.

Aujourd'hui | septembre 2018 | Imprimer | Semaine | Mois | Planning

27	28	29	30	31	1 sept.	2
vac été					08:30 KayaK3milieux 14:00 KayaKMer Stéphane 17:30 COPAK!	
3	4	5	6	7	8	9
vac été	19:00 CDCK22 Kollectiv Po	(00:00) coef 48			(00:00) coef 93 08:30 KayaK3milieux 14:00 KayaKMer encadrant: 14:00 Inscriptions au bureau	(00:00) CDCK22 Accueil

Les inscriptions

- Fiche à remplir avec N° de licence
- Cotisation 151 €
- 2 enveloppes timbrées à son adresse
- Certificat médical
- Règlement activité kayak signé

CNL Club Nautique de Lancaeus
Inscription activités 2018-2019

numéro de licence 2018: _____

Informations

Nom, Prénom : _____ Né(e) le : _____
 Adresse principale : _____
 Téléphones : _____
 Mail (obligatoire pour les licenciés depuis 14/02/2011): _____
 En cas d'urgence, nom et téléphone de la personne à prévenir : _____

*** Activités**

Multiactivité mercredi AM après-midi 14h00-17h00	175C	<input type="checkbox"/>
Planche à voile samedi M matin 10h00-12h00	200C	<input type="checkbox"/>
Planche à voile samedi A-M après-midi 13h30-15h45	200C	<input type="checkbox"/>
Planche à voile Compétition mercredi 14h/16h et samedi 15h45/18h	295C	<input type="checkbox"/>
Dériveur samedi M matin 9h30- 12h00	215C	<input type="checkbox"/>
Catamaran samedi M 11-16 ans matin 9h30-12h00	200C	<input type="checkbox"/>
Catamaran samedi M +16 ans matin 9h30-12h00	260C	<input type="checkbox"/>
Catamaran samedi AM +16 ans après-midi 14h00-16h30	260C	<input type="checkbox"/>
Kayak de mer samedi AM (en autonomie) après-midi 14h00-17h00	75C	<input type="checkbox"/>

Adhésion et licences

*Adhésion au CNL 21 C 2018-2019 (obligatoire)
 *Licence FFV adulte 57 C 2019
 *Licence FFV jeune 28.50 C 2019
 *Licence école 2018 11C
 *Licence FFCK adulte 55C 2019
 Licence_FFCK Jeune 38C 2019
 Location intégrale 35C
 + caution 250C (location combinaison à la séance 2C)
 *Le montant total est composé d'une activité+adhésion+licence (sauf en multi-activité)

Engagements et décharges

Je, soussigné(e).....
 autorise ma fille (mon fils) à pratiquer l'activité voile, kayak de mer. (rayer les mentions inutiles)
 Je certifie qu'elle (il) est apte médicalement et physiquement à la pratique de ce sport.
 Pour les activités nécessitant de savoir nager, je certifie que mon enfant est capable de nager 25 mètres départ plongé et de s'immerger.
 Par conséquent, je dégage, la direction du Club Nautique de Lancaeus de toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la suite d'une éventuelle inaptitude physique ou médicale.
 En raison de mauvaises conditions météorologiques (Intempéries, manque de vent,...)
 - je prends note qu'il ne sera effectué aucun remboursement;
 - le CNL peut proposer une séance à terre.
 Je reconnais avoir pris connaissance:
 - de la date de la prochaine assemblée générale du CNL (LE 06/04/2019 à partir de 17h30);
 - du règlement intérieur du CNL.
 - de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire aux garanties liées à la licence.
 Je renonce au droit à l'image sur les photos qui pourraient être prises pendant les activités.

À Lancaeus, le : _____ Signature : _____

Règlements
Ne pas compléter

Date	Prestations	Type de paiement	Total €
	Adhésion <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/>	
	Licence <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>	
	Activités <input type="checkbox"/>	CV <input type="checkbox"/>	
	Location <input type="checkbox"/>	ESP <input type="checkbox"/>	
		TI Pass fi <input type="checkbox"/>	

Certificat médical : oui non OBLIGATOIRE POUR PRATIQUER Date: _____
 Enveloppes timbrées (2) : oui non
 Règlement total : oui non

Club Nautique de Lancaeus - 17 rue de la plage, 22770 Lancaeus - 06 98 86 31 50 - www.cn-lancaeus.org - contact@cn-lancaeus.org

Autres sujets

- ?????



*Merci de votre attention
et
de votre participation*

